

Justificatif généré le 25/09/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 25/09/2024

Département : Paris (75)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000005503_2024-09-10

N° d'annonce : 7501JAL20240000005503_2024-09-10

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

JUGEMENT EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2024

DIGITAL DISTRICT

Siège social : 13 rue du Mail, 75002 Paris

803698596 R.C.S. Paris

Activité : Société de prestation de service en production
cinématographiques et audiovisuelle, Post-production, création
publicitaires, animation, création audiovisuelle en général.

Greffes du tribunal de Paris. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 9 juillet 2024 désignant : administrateur Selarl P2g en la personne de Me Céline Pelzer 48 rue La Fayette 75009 Paris,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bdr & associés en la personne de Me Marc-Antoine Rey 34 rue Sainte-Anne 75001 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.